

**FESTIVAL DE CHANSON FRANCAISE**

# **A TRAVERS ★ CHANTS**

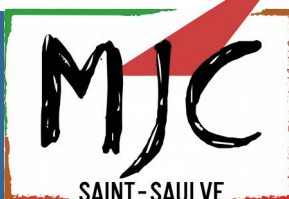
**TREMLIN**

**DECOUVERTES REGIONALES**

**2015**

*Samedi 10 janvier 2014*

**DOSSIER D'INSCRIPTION**



**MJC ESPACE ATHENA SAINT-SAULVE**  
Place du 8 mai 1945 (près de Valenciennes)  
03 27 28 15 30 – [www.mjc-athena.org](http://www.mjc-athena.org)  
[www.atraverschants.org](http://www.atraverschants.org) - [www.facebook.com/festivalatraverschants](http://www.facebook.com/festivalatraverschants)



## Formulaire d'inscription

**A renvoyer avant le 28 novembre 2014 à :**

MJC Espace Athéna  
Place du 8 mai 1945  
59 880 SAINT-SAULVE  
tremplin@mjc-athena.org

Le dossier de candidature comprend impérativement les documents suivant :

- Le formulaire d'inscription dûment complété et signé par un représentant du groupe,
- Le règlement du tremplin et ses annexes signés,
- 3 titres, dans un style libre (compositions originales), en format audio (.wav),
- 2 photos récentes du groupe ou de l'artiste, en haute résolution (.jpeg 300dpi),
- Une fiche technique et un plan de scène,
- Une fiche d'autorisation parentale pour les mineurs.

***Le dossier complet doit être envoyé, soit par mail, soit par courrier, avant le 28 novembre 2014 à minuit.***

**Nom du groupe ou de l'artiste :**

.....

Genre musical : .....

**Contact du groupe :**

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse postale complète : .....

.....

Tel : ..... E-mail : .....

Site web : .....





## Formulaire d'inscription

### Composition du groupe :

Nom : ..... Prénom : .....

instrument : ..... Âge : .....

Adresse : .....

.....

Nom : ..... Prénom : .....

instrument : ..... Âge : .....

Adresse : .....

.....

Nom : ..... Prénom : .....

instrument : ..... Âge : .....

Adresse : .....

.....

Nom : ..... Prénom : .....

instrument : ..... Âge : .....

Adresse : .....

.....



## Formulaire d'inscription

Nom : ..... Prénom : .....

instrument : ..... Âge : .....

Adresse : .....

.....

Nom : ..... Prénom : .....

instrument : ..... Âge : .....

Adresse : .....

.....

Nom : ..... Prénom : .....

instrument : ..... Âge : .....

Adresse : .....

.....

La formation comporte t-elle des intermittents du spectacles ?  Oui  Non

Si oui, combien : .....

Êtes vous constitué en association ?  Oui  Non

Si oui, laquelle : .....

Où le groupe répète t-il ? .....



## Formulaire d'inscription

### Renseignements artistiques :

Présentation du groupe (propos artistique) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Historique :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels sont vos projets de développement ?

.....

.....

.....

.....

.....



## Formulaire d'inscription

### Expériences :

Le groupe s'est-il déjà produit en public ?

Oui

Non

Si oui, merci de nous communiquer vos dernières dates et lieux de diffusion :

DATES	LIEUX

Quels sont les titres et les durées de morceaux que vous prévoyez de jouer ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## Formulaire d'inscription

**Attestation sur l'honneur :**

Je soussigné (Nom, Prénom).....,  
représentant du groupe.....,

- atteste sur l'honneur que les œuvres jouées lors du TREMPLIN DECOUVERTES REGIONALES, organisé dans le cadre du FESTIVAL A TRAVERS CHANTS 2015, par la MJC Espace Athéna de Saint-Saulve le samedi 10 janvier, sont des compositions originales,
- certifie que le groupe est libre de tout engagement contractuel avec un professionnel du spectacle (label, tourneur, éditeur),
- accepte expressément les conditions du tremplin jointes (règlement et plan de scène).

A : ....., le .....

Signature



## Règlement du tremplin

Le Tremplin régional du Festival A Travers Chants est un événement visant à permettre l'émergence d'artistes et de groupes de musique régionaux, en leur donnant une chance de se produire sur une scène professionnelle et dans de bonnes conditions techniques.

Il s'agit aussi de valoriser les projets artistiques du territoire et de créer une rencontre entre le public de la MJC Espace Athéna et du Festival A Travers Chants et les artistes amateurs.

Le tremplin sélectionnera un gagnant, qui aura, entre autres gains, la possibilité de jouer en première partie d'un artiste du festival. Un prix spécial du public sélectionnera un second groupe qui jouera l'après-midi de la clôture du festival, sur le zinc (scène aménagée dans le hall de l'Espace Athéna).

### Conditions d'inscription :

Pour être retenu, les groupes ou projets musicaux doivent impérativement remplir les critères suivant :

- Être amateur ou dans une démarche de professionnalisation,
- Avoir la moitié ou plus des membres du groupe domicilié dans la région Nord-Pas de Calais,
- Être en capacité de jouer un set d'au moins 30 minutes,
- Les morceaux doivent être des textes et des compositions originales, chantés en français (tous genres musicaux),
- Aucun contrat avec un tourneur ou un producteur ne doit avoir été signé. Si un album a été sorti, il ne doit pas avoir fait l'objet d'une distribution physique nationale

### Inscriptions :

Les candidates doivent faire parvenir aux organisateurs le dossier de candidature complété avant le 28 novembre 2014 à minuit au plus tard.

Pour chaque dossier de candidature, il sera demandé :

- Le dossier d'inscription complété et signé par un représentant du groupe,
- Le présent règlement signé,
- Une démo comportant 3 titres (support CD ou numérique),
- Une ou plusieurs photos haute définition (JPEG 300dpi),
- Une fiche technique et un plan de scène,
- Une fiche d'autorisation parentale pour les mineurs.







## Règlement du tremplin

### Sélection :

Une sélection de 4 groupes sera faite par le jury de pré-sélection parmi l'ensemble des candidats,

Toute candidature ne correspondant pas aux critères sera automatiquement disqualifiée (moins de 3 titres, absence d'un élément du dossier, reprises...)

La sélection sera rendue publique à la mi-décembre.

Les 4 groupes sélectionnés seront prévenus par mail à la fin des sélections. Ils devront confirmer leur participation dans les 8 jours, sous peine d'être disqualifiés. Dans ce cas, un autre artiste ou groupe sera retenu.

### Prestation :

La prestation scénique de chaque groupe se déroulera sur la scène de l'Espace Athéna, le samedi 10 janvier 2015 à partir de 19h. L'ordre de passage des groupes se fera par tirage au sort (à 13h30).

Les groupes sélectionnés produiront sur scène un set de 20 minutes.

### Désignation des groupes gagnants :

#### *Gagnant du tremplin :*

La sélection du groupe gagnant sera faite par le jury du tremplin composé de partenaires du festival A Travers Chants.

Le jury évaluera la prestation scénique du groupe en attribuant une note sur 5 à chaque critère suivant : qualité musicale du groupe, originalité des compositions, présence scénique et impact sur le public.

Le groupe qui remportera le plus de points sera désigné vainqueur.

Les groupes s'engagent à ne pas contester les décisions du jury.

#### *Prix du public :*

La sélection du groupe se fera par un vote des spectateurs présents du début à la fin de la soirée.

Des bulletins de vote seront remis aux spectateurs à l'ouverture des portes, en échange de leur billet. Chacun pourra déposer 1 bulletin dans l'urne dédiée, uniquement à l'issue des quatre prestations.

Le comptage des voix sera faite par les organisateurs. Le groupe qui aura gagné le plus de voix gagne le prix.

Les groupes s'engagent à ne pas contester la décision.



## Règlement du tremplin

### Récompenses :

#### **Le groupe déclaré vainqueur remportera :**

- 1 titre, enregistré au studio (Driwa & Ledieu Productions)
- une semaine de résidence à la MJC Espace Athena, et une soirée de restitution publique à l'issue de celle-ci
- la première partie d'un concert dans le cadre du festival A Travers Chants 2015

#### **Le groupe « Prix du public » remportera :**

- Un concert « sur le zinc » dans le cadre de l'après-midi de clôture du festival A Travers Chants 2015.

### Conditions d'accueil :

Il sera demandé aux artistes et groupes participant de se présenter au complet sur le lieu du concert impérativement à 13h30.

Chaque groupe disposera d'une heure le jour même pour s'installer, effectuer ses balances et débarrasser le plateau. Pour des raisons d'organisation, ce temps ne pourra être dépassé.

Le backline suivant sera mis à disposition des musiciens participants lors de leur prestation :

- une batterie : GC, 3 toms, 1 pédale simple, 3 pieds perches cymbales, 1 pied de charleston
- 1 ampli basse
- 1 ampli guitare

Pour des raisons d'organisation, les participants devront s'adapter au plan de scène ainsi qu'au matériel défini en annexe. Seul le régisseur de la salle et son équipe seront autorisés à effectuer les balances et à sonoriser le concert.

Les frais de déplacement seront pris en charge sur la base d'un véhicule (0,30 € du km).

Aucun défraiement ou compensation financière ne pourra être réclamé par les participants.

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de dégradations / pertes / vols du matériel des participants.

Les participants occasionnant des dégradations sur le matériel mis à disposition des groupes ou sur le lieu du concert seront tenus de rembourser intégralement le matériel endommagé ou sa remise en état. Par ailleurs, les organisateurs se réservent le droit d'exclure un participant du tremplin à tout moment s'ils estiment que son comportement pourrait leur porter préjudice.

Les groupes vainqueurs et les participants des précédents Tremplins 'Découvertes' Régional ne peuvent plus être candidat.





## Règlement du tremplin

### Exclusion de responsabilités :

La MJC Espace Athena ne peut être tenue responsable si le Tremplin 'Découvertes' Régional était partiellement ou entièrement modifié ou annulé, quelle qu'en soit la raison. La MJC Espace Athena se réserve le droit de modifier, d'annuler ou d'écourter les représentations des groupes, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée pour des raisons de sécurité de personnes. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée à ce titre.

### Droit à l'image :

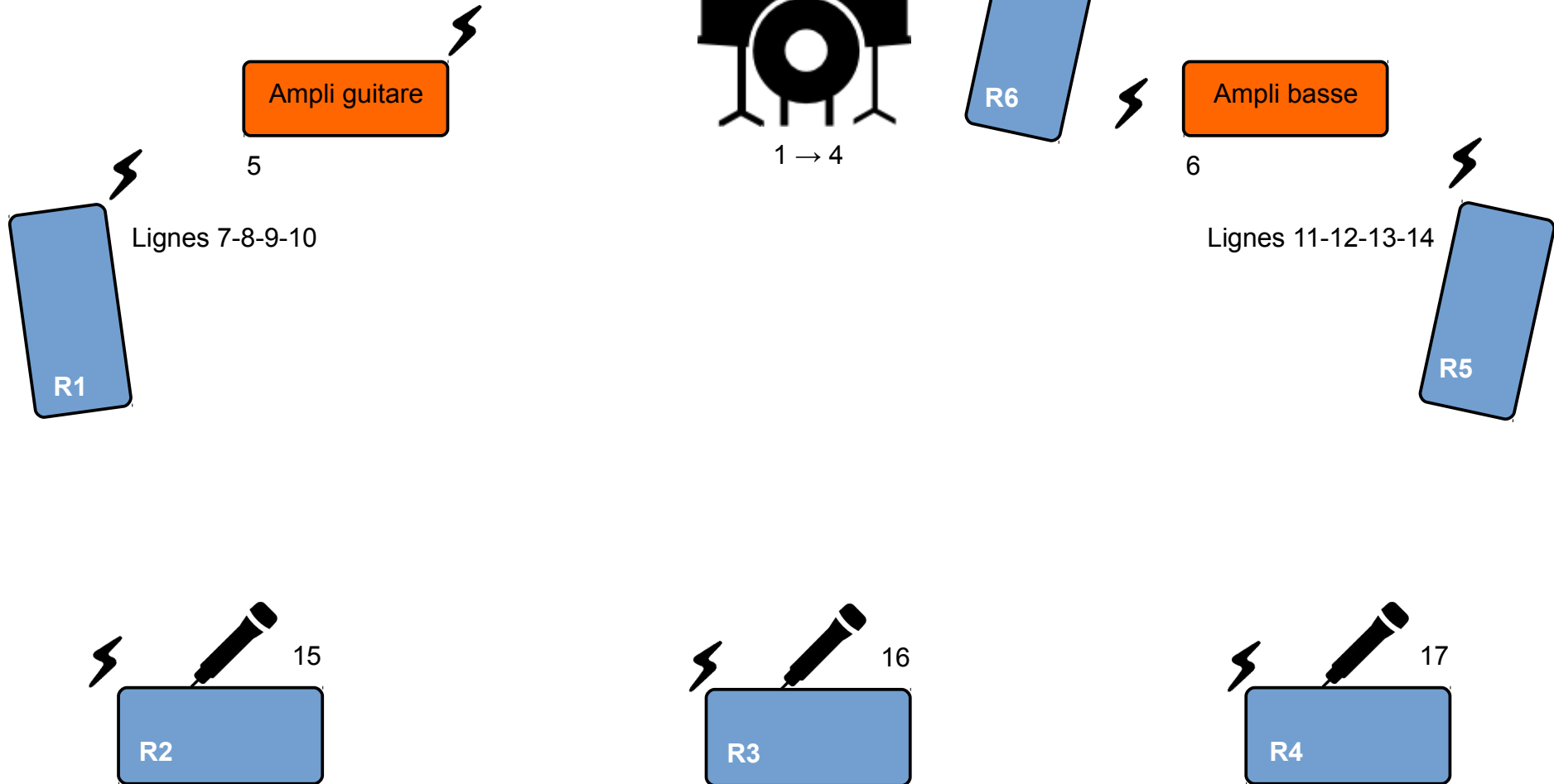
Les candidats acceptent que leur image (photos de presse, captation lors de la représentation scénique...) soit utilisée à des fins de diffusion, de publicité du tremplin, ou toute autre utilisation, sans durée limitée, pour la promotion de l'événement et dans toutes formes que ce soit, sans aucune contribution et/ou rémunération en retour.

Fait en deux exemplaires, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Pour l'artiste / le groupe :

## Plan de scène





## Autorisation parentale

*(obligatoire pour chaque participant mineur)*

Je soussigné (Nom, Prénom).....

demeurant à (adresse complète) .....

.....

.....

agissant en qualité de  Père  Mère  Tuteur

autorise mon fils / ma fille (Nom, Prénom de l'enfant) .....

.....

à participer au TREMPLIN DECOUVERTES REGIONALES organisé dans le cadre du FESTIVAL A TRAVERS CHANTS par la MJC Espace Athéna de Saint-Saulve le samedi 10 janvier 2014.

Je certifie avoir pris connaissance et accepte l'intégralité des conditions du règlement du tremplin.

A....., le .....

Signature

